

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

N° AS26

## AMENDEMENT

présenté par

Mme Froger, Mme Runel, M. Baumel, Mme Pirès Beaune, M. Aviragnet, Mme Bellay,  
M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard, M. Houlié, M. Simion et M. Guedj

-----

### ARTICLE 17 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---